

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

En s'abonnant :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et RULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Reclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAPPIÈRE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

16 Octobre 1878.

Bulletin politique.

Le discours de M. de Bismark, dont nous avons fait ressortir les principaux passages, fournirait ample matière à réflexions.

Il faut, avant tout, se rendre compte des enseignements que porte avec elle la nouvelle attitude du puissant chancelier de Berlin. Voilà un homme qui, pendant quinze ans, s'est comporté dans le manquement des affaires comme si le fer était la seule force de ce monde ; il avait intronisé le matérialisme dans la politique, nié la force morale, les droits de conscience, l'empire de la vérité. Il a ainsi fondé un grand État sur beaucoup de ruines, et donné à l'Allemagne un étonnant éclat. Mais tout à coup la carabine parle à sa manière et jette l'épouvante ; le chancelier regarde et voit des abîmes creusés par le socialisme. A chaque exploration nouvelle, il découvre des gouffres nouveaux. Il est en présence de la Révolution qui le menace et l'assiège. M. de Bismark avait longtemps fait son chemin avec elle, l'encourageant chez nous et en Italie, croyant qu'elle était pour lui une force, parce qu'elle est l'ennemie de tous les droits, et maintenant il sentait ses étreintes !

Le chancelier, changeant de politique, s'est mis en état de défense contre la Révolution. Il était de mode, dans les régions officielles et officieuses de Berlin, de se moquer du « péril social », et M. de Bismark s'est vu réduit à signaler « le péril social » dans cet empire d'Allemagne qu'il croyait invinciblement protégé par ses canons ! C'est humiliant pour son génie qui n'avait pas tout prévu, et auquel étaient réservés de cruels démentis. L'audace et les ressources de tout genre ne lui manquent pas, mais vraiment sa situation était embarrassante. Être contraint de parler du « péril social » après le

concours prussien-donné à nos républicains contre le 16 mai, parler de Dieu et des croyances après tant de violences commises contre la religion catholique, c'est un revirement qui doit coûter à l'orgueil ; mais à quoi bon l'amour-propre quand le danger est là ? Il y a de nobles et saintes choses pour lesquelles M. de Bismark est sans autorité, parce qu'il les a poursuivies et bafouées ; toutefois, les hommages rendus à la vérité par des chefs puissants sont toujours utiles. Ils attestent qu'on ne peut rien de bon et de durable sans elle, et que tout le fracas de la victoire est vain, là où la vérité n'est pas.

M. de Bismark, pour nous affaiblir et nous isoler en Europe, a voulu que nous fussions en République. Il n'y voyait pour nous qu'une cause d'épuisement et de chute, il ne voyait pas que le mal pouvait gagner son pays. C'est une de ses plus grandes erreurs. En favorisant la République, il favorisait le socialisme. Il avait pu entendre dire mille fois aux docteurs de notre nouveau régime que « république et socialisme c'est tout un ». On ne parque pas une doctrine comme on parque un troupeau ; elle ne connaît pas de frontières, elle va, elle pénètre, elle envahit. Le chancelier de Berlin dit que nous sommes délivrés, nous, du socialisme ; il se trompe profondément. On a déporté ou fusillé des coupables, on n'a pas déporté, on n'a pas fusillé la doctrine. Elle est là au milieu de nous sous forme de République, elle est dans les journaux dont la France est inondée, elle est dans les flancs de la population ouvrière, elle est dans les réunions démocratiques et dans les discours les plus retentissants. Seulement le socialisme est plus combattu chez nous qu'en Allemagne et en Russie ; il est combattu en France par la force catholique que la Prusse et la Russie connaissent peu.

Le catholicisme, en prêchant le respect de l'autorité, l'amour de la justice, la modération dans les desirs, la résignation dans les souffrances, élève un mur invisible contre le débordement antisocial. Tout malades que nous sommes, nous le sommes moins

que les Prussiens et les Russes, parce que, grâce à l'efficacité de la foi et au développement du génie chrétien, nous luttons et nous résistons. Les bonnes lois aident les gouvernements à se préserver et à préserver les peuples, mais leur action serait peu de choses sans l'action puissante de la religion. Si M. de Bismark veut livrer avec succès la bataille au socialisme révolutionnaire, qu'il fasse sa paix avec l'Eglise catholique dont la mission est toute de dévouement aux peuples. L'Allemagne traverse une crise d'où elle ne sortira que par le bon accord avec l'Eglise catholique.

M. de Bismark vient d'avoir un échec au Reichstag.

Une dépêche nous apprend que l'article 6 du projet de loi, « aussi bien sous la forme proposée par le gouvernement que sous celle que proposait la commission », a été rejeté.

Cet article concerne l'interdiction des écrits socialistes. La commission voulait que la suppression ne pût être prononcée qu'après un premier avertissement ; le gouvernement voulait garder le droit d'interdiction absolu.

La prétention du ministère a paru trop exorbitante. M. Windthorst l'a combattue au nom des intérêts catholiques et de la liberté civile ; M. Richter, progressiste, au nom de la liberté de la presse.

En somme, le gouvernement demande trop ; il a éprouvé un refus ; et nous devons constater qu'une partie des progressistes et des libéraux-nationaux, sur lesquels comptait M. de Bismark, ont fait défection dans le vote sur l'article 6.

Les articles suivants jusqu'à l'article 15 ont été adoptés.

Chronique générale.

Il paraît certain que les rapports des préfets n'ont pas peu contribué aux résolutions

prises en conseil de gouvernement le 8 octobre. Il ont cru que, passé le mois d'octobre et l'Exposition une fois finie, des revirements d'opinion étaient à craindre, et que le scrutin pourrait ne pas donner les résultats ardemment souhaités par les républicains.

On nous dit chaque jour que, sauf une poignée d'incorrigibles, la France entière est républicaine, que le régime nouveau y a pris des racines profondes, et que le pays est plein d'enthousiasme et d'amour « pour les » institutions qu'il s'est librement données. Pourquoi donc faut-il choisir tels ou tels moments pour avoir chance d'obtenir de lui une réponse républicaine ? Pourquoi est-il nécessaire de le soumettre à une certaine préparation, de profiter d'un événement, d'une mise en scène, d'un éblouissement quelconque dans le but de le faire parler comme on le désire ? Si la France est républicaine, elle le sera demain comme elle l'est aujourd'hui, et vous n'avez pas besoin de guetter une heure favorable à vos desseins : toutes les heures seront bonnes. En vous croyant obligés de vous mettre à l'affût, vous montrez votre savoir-faire et non pas une confiance absolue. La vérité est que vous tremblez toujours que la nation ne vous prenne pour ce que vous êtes.

Les républicains ont bon espoir pour le 27 de ce mois ; ils auraient été moins rassurés en novembre ou en décembre. Mais qu'est-ce donc que le suffrage universel, fondement de toute chose dans nos nouvelles institutions, et qui, à peu de semaines de distance, serait capable d'aller du blanc au noir ? Il nous donnerait un scrutin républicain en octobre, et je ne sais quoi à Noël ou au jour de l'an ! Quelle valeur peut s'attacher à ces prétendues affirmations nationales dont on n'est pas sûr d'un mois à l'autre ? Les principes doivent-ils être représentés par les flots changeants de la mobilité populaire ?

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets une circulaire contenant des instructions sur l'élection des délégués des con-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

PUPILLE DE SALOMON

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE

(CAMILLE DE GERANS)

(Suite.)

XVI.

Quand on s'amuse dans les salons, il est rare qu'on s'attriste à l'office. La gaieté qui règne en haut lieu redescend volontiers vers les étages inférieurs et, sans les réserves imposées dans une maison bien tenue, elle se manifesterait même facilement avec l'expansion qui distingue un monde moins délicat.

Au fond de l'hôtel Montferrier, les domestiques

étaient rassemblés, les uns prenant simplement quelques heures de loisir, les autres vaquant avec empressement à leur service, sans pour cela perdre l'occasion de placer un bon mot dans la conversation.

D'un côté les femmes de chambre de M^{me} Montferrier lutinaient un peu la fidèle Betty qui continuait à vieillir doucement au service de M. Benoît. Pour venir passer la soirée chez « sa chère enfant », comme elle appelait toujours Alice, elle avait fait sortir de leurs cartons des parures qui révélaient à la fois le goût d'une fille d'Albion et une date depuis longtemps respectable.

Un peu plus loin, le beau Florent, muni d'un linge doux et fin, essayait les grands plateaux d'argent et souriait presque aux surfaces brillantes qui lui renvoyaient, comme des miroirs fidèles, son visage langoureux, sa chevelure ondulée et ses longs favoris taillés en queues de renards.

Le maître d'hôtel allait, venait, surveillant la préparation des rafraîchissements que plusieurs laquais avaient mission de présenter aux invités.

Près de la cheminée était assis le matelot Stroom, n'ayant pris ni air ni vêtements de fête, mais, de temps en temps, jetant tristement les yeux sur une pipe de corne qu'il sentait inopportune au sein d'une pareille réunion.

Le bruit des rires se croisait avec celui des paroles animées. Tout à coup la voix du chef domina

ce joyeux bourdonnement.

— Tout cela ne signifie rien. Vous ne dites que des fariboles, tandis qu'il y a quelqu'un ici qui pourrait nous parler sagement. Voici un vieux brave qui, paraît-il, a navigué jusque dans les Antilles. Il a vu là les Chinois, les Arabes, un tas de drôles qui se passent des plumes dans le nez et qui mangent les gens tout crus. C'est celui-là qui doit savoir des choses intéressantes. Taisons-nous un peu, et, pour nous faire plaisir, il va nous raconter ses voyages.

James Stroom fronça les sourcils, haussa les épaules et détourna la tête.

— Allons, continua le cuisinier en s'enhardissant jusqu'à passer la main sur le dos du matelot, ne faites donc pas des façons comme cela, père James.

— Monsieur James ! s'écrièrent tous les autres domestiques.

— Uncle James ! dit tendrement Betty, espérant le fléchir plus promptement par une appellation de la langue maternelle.

Le matelot se retourna avec un air furieux, et, comme s'il jugeait meilleur de se débarrasser ainsi de ceux qui l'importunaient :

— Eh bien ! grommela-t-il, que voulez-vous que je vous raconte ? Nous partions d'Angleterre, nous allions aux Antilles. Nous partions des Antilles, nous retournions en Angleterre. Quand nous quit-

tions l'Angleterre, nous emportions de la coutellerie. Quand nous revenions des Antilles, nous étions chargés d'épices. Quand il faisait mauvais, le navire dansait. Quand il faisait beau, tout était pour le mieux...

— Mon cher, dit Florent, pour un vieux loup de mer, vos récits ne sont guère pittoresques.

— Vraiment, mou joli garçon !

Il retomba dans son mutisme habituel.

— Ça, vous autres, reprit le chef, passez-moi une cuiller, que je goûte un peu à ma cuisine.

Il but lentement quelques gorgées du vin chaud qu'il préparait.

— Ah ! il est bon, dit-il. On n'y a pas ménagé le sucre et la cannelle. Peut-être de ceux que vous avez rapportés des Antilles, mon bonhomme ?

— C'est possible, répondit Stroom en secouant sur son angle la cendre froide de sa pipe.

— Ma foi ! dit un des laquais, le bon vieux ne ressemble pas à mon cousin Moreau, celui qui est maintenant chantre à Bouguenais. Quand il ouvre la bouche, personne ne peut la lui fermer. Et, d'ailleurs, on ne voudrait pas le faire. C'est bonheur de l'entendre : il semble qu'on voit tout ce qu'il dit. Il n'est pourtant resté que deux ans marin : mais, aussi, c'était pendant la guerre. Il se trouvait à Bomarsund : c'est là qu'on a gentiment frotté les Russes. A toutes fois que je le vois, je lui dis : « Pierre, conte-moi donc la campagne. » Il

La Pupille de Salomon, en vente à Saumur, chez Dégé, Libraire, rue Saint-Jean, et chez Miron, Libraire, rue d'Orléans. — Prix : 3 francs.

seils municipaux qui doit avoir lieu le 27 octobre prochain. Le ministre de l'intérieur, prévoyant le cas où à la première réunion les conseillers municipaux ne seraient pas en nombre suffisant pour délibérer, a prescrit aux préfets de les convoquer pour le 29 octobre, et en cas d'insuffisance nouvelle pour le 31 octobre : à cette séance, le vote serait valable, quelque fût le nombre des membres présents.

On écrit de Londres :

« L'effet produit en Angleterre par le discours de M. Gambetta à Grenoble est très-incolore. On croit que M. Gambetta penche pour une politique diamétralement opposée aux intérêts britanniques. On se plaint que, dans son discours, il n'ait pas nettement déclaré que l'Angleterre et la France doivent être d'accord relativement à la question d'Orient, ce qui cause le plus grand mécontentement à Londres. »

Un journal étranger de forme légère, mais presque toujours puisant ses renseignements à bonne source, la *Fanfulla*, de Rome, dont les rapports avec le Quirinal sont connus, vient de donner une grave nouvelle que le télégraphe nous a transmise cette nuit.

On sait qu'il existe un différend entre la France et l'Angleterre au sujet de l'administration de l'Égypte.

Ce différend, MM. Gerchen et Riven Wilson sont venus ces jours-ci à Paris pour l'aplanir ; mais ils n'y ont pas réussi, malgré les assurances contraires que les journaux anglais se sont efforcés d'accréditer. En conséquence, et c'est ici que se place la nouvelle du *Fanfulla*, le gouvernement français aurait cru opportun de préparer une démonstration navale dans la Méditerranée. L'escadre chargée de cette démonstration serait composée de dix cuirassés : le *Colbert*, le *Richelieu*, le *Friedland*, le *Suffren*, le *Magnanime*, la *Surveillante*, la *Savoie*, la *Provence*, l'*Héroïne*, l'*Infernal*, en outre d'autres navires d'un ordre inférieur qui viendraient rejoindre l'escadre.

Cette nouvelle, que nous n'avons pas le temps de vérifier en ce moment, nous la reproduisons, bien entendu, sous toute réserve. L'Italie est très-froissée de ne pas avoir dans la nouvelle administration égyptienne l'importance que paraissent devoir lui assurer, en Égypte, ses intérêts qui sont considérables et ses intrigues qui ont toujours été très-actives. Aussi, se tourne-t-elle du côté de la France, dans l'espoir d'entrer en quelque combinaison qui lui permettrait d'obtenir un meilleur traitement ; avant-hier, l'*Opinione* publiait, à ce sujet, un article très-significatif. Il est possible que la *Fanfulla*, venant à la rescousse, ait voulu, par sa nouvelle, aller au-devant d'une démonstration effective que désire et qu'espère la politique italienne, mais qui n'a encore de réalité que dans son imagination.

Ajoutons que l'état général de notre politique extérieure nous permet peu de croire

me répond : « Nigaud, tu dois la connaître par cœur. Eh bien ! cela fait toujours plaisir. Mais je ne saurais parler comme lui, c'est dommage, ma foi ! je vous aurais répété quelques-unes de ses histoires.

— On peut y suppléer, reprit le beau valet de chambre. Puisque vous aimez les combats navaux, je vous dirai que dans mon journal (je me suis abonné au *Figaro*), il y a un feuilleton qui me semble exquis dans ce genre. Je vais vous le lire, si vous le voulez. Je suis sûr que ce morceau de choix vous sera extrêmement agréable.

Il sortit d'une des poches de son frac vert un numéro du journal en question, le développa et commença d'une voix lente et douceuse :

« Les deux navires sont en présence. Les canons » luisent comme de l'or. Hélas ! pourquoi faites-vous si brillants des engins destinés à porter la souffrance !

« Les deux navires sont en présence. Les voiles » sont blanches comme des ailes de goélands. Hélas ! pourquoi êtes-vous si gracieuses, voiles » qui devez conduire vers une cruelle mort !

« Les deux navires sont en présence... »

— Saperjeu ! il faut de la patience pour écouter votre feuilleton, s'écria un jeune cocher, garçon vigoureux, à la figure ouverte, à l'air résolu. Ah ! les navires sont en présence ! Vous croyez donc qu'ils vont rester là à se regarder ? Ou un engage-

à la possibilité d'un acte dont aurait lieu de souffrir notre cordiale entente avec l'Angleterre.

(Tablettes d'un Spectateur.)

M^r l'évêque d'Orléans faisait partie du conseil supérieur de l'instruction publique ; il était un des quatre membres élus par l'épiscopat ; les trois autres sont LL. EE. les cardinaux de Bonnechose et Guibert et M^r Freppel.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes va donc avoir à convoquer les archevêques et évêques de France pour élire un successeur à M^r Dupanloup.

Le ministre aura également à faire remplacer dans le même conseil M. Valette, l'éminent jurisconsulte. M. Valette était le représentant élu par les facultés de droit.

Voici en quels termes le *Constitutionnel*, qui fut en 1860, sous le régime impérial, un véhément adversaire de M^r Dupanloup, annonce la mort de l'illustre défenseur du Saint-Siège :

« M^r Dupanloup était un admirable prêtre, une grande intelligence et une grande âme. La France, en lui, perd un homme, et l'Église catholique un de ses plus vaillants défenseurs.

« Tous les partis devront s'incliner avec respect devant cet infatigable, ardent et loyal combattant, que la volonté d'en haut a couché sur l'arène au moment peut-être où de nouvelles luites allaient s'ouvrir pour lui. Sur sa tombe, on pourrait graver l'épithète de Trivulce : *Hic tandem quiescet qui nunquam quiescit*. Ici enfin va goûter le repos celui qui jamais ne se reposa. » Mais une telle inscription, plus poétique que chrétienne, ne conviendrait point à l'athlète sacerdotal qui, après avoir combattu pour Dieu, se repose en Dieu. »

Nous avons annoncé la candidature de M^r le cardinal Guibert au Sénat, en remplacement de M^r Dupanloup. Il paraît que le vénérable prêtre hésite, à cause de son grand âge, à accepter une mission qui ne sera pas une sinécure. On nous affirme que M^r Guibert aurait conseillé aux représentants de la droite de reporter leur choix sur le vaillant évêque d'Angers, M^r Freppel.

Le testament de M^r Dupanloup a été ouvert avant-hier. Il laisse 40,000 francs à son filleul, le fils de M. du Boys, substitué à la cour de Grenoble.

Il donne son cœur à la paroisse de Saint-Félix, où il est né, et son corps à la cathédrale d'Orléans. Suivant sa volonté, il n'y aura pas de discours sur sa tombe.

LE MARQUIS DE ROCHEFORT-LUCAY.

Depuis l'élection de M. Maret, les jour-

ment se passe-t-il ainsi ? Chez les moricauds peut-être ; mais en France on fait autrement. Écoutez ; moi, je vais vous dire la chanson de la *Surveillante*, c'est un récit vrai, celui-là, ceux qui l'ont composé savaient de quoi ils parlaient et ce qu'ils pouvaient raconter en rentrant au pays. Nous savons cela nous autres, comme notre *Pater* ; chez nous on berce les petits enfants avec ce chant-là, pour que, plus tard, ils n'aient pas crainte de se faire percer la peau plutôt que d'amener le pavillon. Je suis d'Audierne, moi, vous savez.

— Allons donc ! dirent plusieurs des domestiques, vous ne chanterez pas, Jean-Marie. Y songez-vous ! si des salons on allait vous entendre !

— Je vais chanter seulement à demi-voix. On ne m'entendra même pas du vestibule.

(A suivre.)

Un tailleur, en compagnie d'un ami, rencontre un individu qu'ils connaissent tous les deux et qui fait semblant de ne pas les voir.

L'ami dit au tailleur :

— Tu as vu un tel ?

— Oui.

— Comment cela se fait-il qu'il ne te salue pas ?

— Peuh !

— Lui aurais-tu fait quelque chose ?

— Moi ? Oui, un habillement complet.

naux communards ont le verbe haut. Déjà ils paraissent entrevoir la possibilité d'une amnistie et, par suite, la rentrée en France du mystérieux personnage qui a imaginé de remplacer son nom par des étoiles. Celui-ci est appelé l'illustre proscrit, l'éminent exilé. Voici ce que ce condamné a osé écrire ; c'est un extrait du journal *le Mot d'Ordre* du 12 avril 1874. L'article est intitulé : *Les propositions de M. Thiers*, et est signé : Henri Rochefort. En voici la conclusion :

« Eh bien, puisque le berger du troupeau de foyards qui broute l'herbe à Versailles a un aussi grand besoin d'être édifié sur les sentiments de la population parisienne à l'égard de sa bande et de lui-même, nous allons lui donner nos conditions comme il nous a posé les siennes.

« Il nous livrera Vinoy, Gallifet, Jules Favre, Picard et Mac-Mahon, qui défilent enchaînés deux à deux jusqu'au rond-point des Champs-Élysées.

« Les fils, les femmes, les pères et les frères des gardes nationaux tués par les obus de ces Prussiens d'outre-Seine seront alors convoqués au même endroit, et à midi pour le quart, on leur livrera les captifs, avec autorisation d'en faire ce qu'ils voudront.

« Et s'ils délivrent leurs prisonniers pour les porter en triomphe à l'Hôtel-de-Ville, nous nous engageons à ne pas les en empêcher.

« Voilà notre ultimatum ; nous sommes convaincus que Paris déposera les armes le jour où M. Thiers consentira à l'accepter. »

Et dire que, si messieurs les radicaux disent vrai, nous sommes exposés à coudoyer bientôt dans les rues l'aimable citoyen qui a signé ces turpitudes !

Que voulez-vous ! avec la République, on doit s'attendre à tout.

Etranger.

AUTRICHE. — Le soupçon qu'il existe une entente russo-turque dirigée contre l'Autriche et l'Angleterre se fait jour dans la presse viennoise.

Le *Tagblatt* croit que si la conclusion de cette entente n'est pas un fait accompli, elle est plus imminente que ce n'était le cas après le traité de San-Stefano. Selon ce journal, la Turquie n'aurait plus de confiance ni dans l'Europe ni dans ses amis, et la pointe de l'alliance russo-turque se dirigerait aujourd'hui, d'une manière presque agressive, contre l'Autriche-Hongrie. Le *Tagblatt* rappelle à ce propos au gouvernement de Saint-Petersbourg que la Russie a tout lieu d'éviter des conflits dangereux.

La *Nouvelle Presse libre* dit de son côté :

« On pourrait presque croire à quelque connexion secrète entre la note remise par Karathéodory-Pacha et le mouvement opéré dans l'armée russe pour se rapprocher de nouveau des murs de Constantinople. Nous voyons des ombres chinoises et nous cherchons la main qui les fait mouvoir. Ne serait-ce pas la même qui a déjà tant fait de mal en Orient ?... Nous craignons que la politique russe ne joue là un nouvel atout pour exciter l'Autriche et la Turquie l'une contre l'autre. »

Aussi la *Nouvelle Presse libre* recommande-t-elle la prudence et le calme.

D'après une correspondance de Vienne, il serait également question d'une alliance entre l'Autriche et la Grèce en cas de conflit avec la Porte.

ALLEMAGNE. — On écrit de Berlin que des agents russes cherchent à préparer les voies pour l'émission d'un emprunt. Les banquiers allemands ont reçu l'avis que le gouvernement allemand est défavorable à toute assistance pécuniaire, même avec garanties données par la Russie. Ils refusent de s'occuper de cet emprunt. M. Krupp a été reçu par le prince de Bismark qui ne veut pas entendre parler qu'un seul canon puisse être livré à la Russie.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le *Journal officiel* publie l'avis suivant :

« Les jeunes gens qui se proposent de prendre part au concours d'admission à

l'École spéciale militaire, sont prévenus que le ministre de la guerre a décidé qu'à l'avenir serait fixée à vingt et un ans, au 1^{er} janvier de l'année du concours. »

Saint-Nicolas-de-Bourgueil. — Le 10 de ce mois, le sieur Pierre David, âgé de 64 ans, cultivateur à Saint-Nicolas, a succombé à une asphyxie occasionnée par les vapeurs alcooliques en fermentation. Cet homme était seul à fouler une cuve, et aucun secours n'a pu lui être porté lors de sa chute dans la cuve.

LOCHES.

Dimanche dernier, le sieur Léon Courtault, journalier, âgé de 24 ans, demeurant faubourg Saint-Jacques, à Loches, était occupé à fouler une cuve où se trouvait la valeur de cinq pièces de vendanges environ.

Il y avait à peine quelques minutes qu'il était descendu dans cette cuve, qu'il cria à son maître, le sieur Berton, que l'odeur lui faisait mal.

Avant que ce dernier pût lui porter secours, le malheureux Courtault tomba à la renverse, et, lorsqu'il fut retiré, on reconnut qu'il avait cessé de vivre.

CHATELLERAULT.

La semaine dernière, M. Sauvage, marchand de journaux, a failli être empoisonné par des moules ; il en avait mangé à son déjeuner, et, deux ou trois heures plus tard, il éprouva tous les symptômes d'un empoisonnement.

Après avoir reçu les soins de MM. les docteurs Touchois et Lesguillon, il fut bientôt hors de danger, mais il se ressentit de son indisposition pendant plusieurs jours.

(ECHO de Châtellerault.)

Saint-Maurice (Vienne). — Un douloureux accident est survenu, dimanche, à Saint-Maurice, canton de Gençay, arrondissement de Civray. La plus jeune des filles du garde Objoie, la petite Estelle, âgée de sept ans, surprise — on ne sait encore dans quelles circonstances — par une machine dont, sans doute, elle aurait de trop près examiné le mouvement, a eu la tête prise et broyée dans un engrenage. La mort a été instantanée.

On se ferait difficilement une idée du désespoir des parents en voyant rapporter le corps inanimé de leur enfant que, peu d'instants auparavant, ils avaient laissé sortir pleine de vie et de santé pour aller, dans le voisinage, jouer avec des petites filles de son âge.

NIORT.

Nous lisons dans la *Revue de l'Ouest* : « Des doléances et des récriminations fondées nous arrivent de tous les points du département.

« A la veille de la rentrée des écoles, M. le préfet Cotelle a cru devoir changer de résidence 150 instituteurs environ, et cela, en tenant compte bien plus des désirs de MM. les députés, que des avis fournis par l'administration universitaire.

« Les uns, malgré des notes excellentes et des services datant de 20 à 25 ans, ont été éloignés des communes où ils étaient aimés de toutes les familles ; d'autres ont été sacrifiés à des convoitises invouables et ont dû laisser la place à des compétiteurs favorisés.

« Ces changements inusités et inattendus ont porté le trouble dans bien des communes où les maires eux-mêmes n'ont été ni consultés, ni prévenus. Nous pourrions en citer où la population tout entière a demandé le maintien de l'ancien instituteur, et où, n'ayant rien pu obtenir, pas même une audience, les conseillers municipaux ont donné leur démission.

« Nous ne pouvons comprendre comment une administration peut ainsi oublier les récentes prescriptions du ministre, qui dit aux préfets, qu'en semblable matière, c'est surtout les élus de la commune et le sentiment de la population qu'il faut d'abord consulter. »

Nous empruntons à l'*Union bretonne*, de Nantes, les renseignements suivants :

« Nous nous croyons en mesure d'annoncer que toutes les questions relatives aux chemins de fer de la Loire-Inférieure sont

dans la meilleure voie et près de recevoir une solution heureuse.

Spécialement, nous sommes informés que la ligne de Saint-Nazaire à Château-briant recevra une exécution immédiate, et que celle de Nantes à Segré figurera parmi l'ensemble des travaux dont les Chambres auront prochainement à s'occuper.

Nous lisons dans le même journal :

La bifurcation de Guérande sur le chemin de fer de Saint-Nazaire au Croisic est achevée, tant les travaux ont été menés avec célérité pendant ces dernières semaines. Il ne manque désormais que les plaques tournantes et les prises d'eau, pour que l'ingénieur chargé du contrôle puisse recevoir la voie.

Il serait à souhaiter que, conformément à la promesse de M. le ministre des travaux publics, la ligne fût livrée à l'exploitation dans le plus bref délai, même avant qu'on ait réglé certains détails, comme la clôture de la voie, la rectification des quais, des gares, etc., etc., qui peuvent avoir lieu ultérieurement, sans gêner la circulation des trains. Les confiseurs de la Turballe et de Piriac profiteraient ainsi du railway pour leurs expéditions, de même que les salines du Croisic, de Guérande et de Mesquer.

Il s'agit de ne pas perdre une campagne; pour cela il faut arriver en temps opportun, et il n'y a pas une minute à négliger.

Une fois la ligne ouverte, nous nous occuperons d'un projet qui a pour but stratégique de mettre directement en communication Brest, grand port de guerre, et Saint-Nazaire, grand port de commerce.

Caisse d'Épargne de Saumur.
Séance du 13 octobre 1878.

Versements de 82 déposants (19 nouveaux), 44,506 fr. 20 c.
Remboursements, 11,929 fr. 63 c.

ABATTOIR.
ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 14 septembre au 11 octobre.

NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOUEFS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.
BOUCHERS								
MM.								
1. Biénon.	1	2	1	3	4	19	12	30
2. Tessier.	5	1	2	3	12	40	25	39
3. Goblet.	1	1	1	1	1	8	1	6
4. Béchereau.	1	1	1	1	1	30	1	30
5. Boutin.	10	2	1	1	10	51	32	63
6. Loigie.	1	1	1	1	1	16	1	24
7. Prouteau.	1	1	1	1	1	9	12	20
8. Chalot.	3	5	5	1	16	60	43	87
9. Pallu.	1	1	1	1	1	32	1	39
10. Groleau.	1	1	1	1	1	16	1	21
11.								
CHARCUTIERS.								
MM.								
1. Dutoir.	1	1	1	1	1	17	1	17
2. Baudouin-R.	1	1	1	1	1	14	1	18
3. Brunet.	1	1	1	1	1	3	1	8
4. Ylgrain.	1	1	1	1	1	3	1	9
5. Saisson.	1	1	1	1	1	6	1	9
6. Séve.	1	1	1	1	1	6	1	14
7. Moreau.	1	1	1	1	1	1	1	12
8. Conilleau.	1	1	1	1	1	2	1	7
9. Rousse.	1	1	1	1	1	1	1	7
10. Capit.	1	1	1	1	1	6	1	9
11. Goblet.	1	1	1	1	1	6	1	6

Variétés.

MARGARITA

(Épisode de la dernière guerre.)

Elle avait l'âge où les jeunes filles aiment à courir dans les plaines fleuries; à la poursuite des papillons, à la cueillette des fleurs; cet âge où la jeunesse insouciant se laisse aller docilement dans la vie, pleine pour elle de trésors de toutes sortes. Et cependant on ne la voyait pas folle et riieuse au milieu de ses compagnes qui jouaient et chantaient à l'heure où le grand soleil caresse les moissons blondes de ses rayons d'or. Seule, elle aimait à s'égarer dans les sentiers solitaires, et bien des fois le soir la surprit assise au milieu des joncs du ruisseau, le regard perdu dans un monde de rêveries!

A quoi pensait-elle, la blonde jeune fille, la douce Margarita? Pourquoi ces yeux où perlaient des larmes? Quel chagrin de la vie affaissait ce beau corps, semblable à la pâquerette des champs, qui, sous la pluie du ciel, courbe son blanc calice? O jeunesse! toi aussi tu as donc tes soucis, tes peines, tes mystères? Il semble que tu devrais toujours sourire à l'avenir rempli d'horizons roses! Fleur du bel âge et du printemps, es-tu donc une

fleur menteuse, que nous cueillons sous la brise du matin pour jeter au vent du soir?

Silence! ne blasphémez point!... Regardez... Margarita a franchi la petite grille du cimetière; elle s'est agenouillée; elle prie sur une tombe de marbre blanc et pur, où vient se jouer à travers les rameaux un rayon du soleil du bon Dieu. C'est Georges qui repose là; c'est son fiancé qui dort du grand sommeil sous ce tombeau couvert de fleurs, que Margarita entretient de ses propres mains, et qu'elle renouvelle à chaque printemps nouveau.

Comme ils étaient joyeux et rieurs, les jeunes amoureux, il y a de cela un an! comme ils couraient dans la prairie, les petites fleurs bleues et roses les saluaient, et les oiseaux du bois voisin semblaient les connaître. Mais un grand bruit d'armes et de guerre a tout à coup retenti; il venait du Nord. Georges a secoué les boucles de ses cheveux bruns, ses yeux ont jeté des éclairs: « O France! s'est-il écrié, belle et noble France, à toi ma vie! Je t'aime, douce patrie qui a bercé mes jeunes années! O mère, ceux qui s'avaient l'aimer sauront aussi mourir pour toi!

— Pars, lui a dit Margarita avec un triste sourire, pars, je prierai pour toi tous les jours. Mais Dieu nous a fiancés, reviens, ou si tu succombes dans la lutte, ô Georges bien-aimé, nul autre amour n'aura mon cœur... je jure d'être toujours à toi, à toi seul, et j'en prends à témoin ces fleurs que nous aimons tant, ce ruisseau qui murmure toujours ton nom, ces épis dorés, et Dieu, qui nous sourit, là haut, dans le ciel bleu!

Georges partit... l'espoir au cœur... mais la patrie était envahie... Il s'élança fièrement dans l'ardente mêlée... sa dernière pensée était pour la France... Mais, lorsqu'il tomba sous la balle ennemie, le dernier nom qu'il prononça fut celui de Margarita... Et voilà pourquoi vous ne la voyez point au milieu de ses joyeuses compagnes, à l'heure où le grand soleil caresse les moissons blondes de ses rayons d'or.

FABIEN ANDRÉS (de Metz).
(Extrait de *La Prime*.)

Faits divers.

La bougie dans les hôtels. — Quant à la question de savoir si un voyageur a le droit d'emporter la bougie qu'on lui donne à l'hôtel, et qui est portée sur sa note à un tarif élevé, le *Globe*, de Londres, raconte l'anecdote suivante:

A une table d'hôte d'un hôtel populaire d'une ville de province de la Prusse occidentale, que fréquentent de nombreux voyageurs de commerce, une discussion s'engagea entre les convives sur la question de savoir si le voyageur a un droit légal à emporter la bougie qui avait été portée sur sa note. Il paraît que dernièrement l'usage s'était introduit parmi les voyageurs de cette catégorie d'emporter dans leur sac de nuit cet article en quittant l'hôtel, en guise de protestation contre le prix élevé auquel on le leur cote. Les avis étaient partagés sur la légalité du procédé, mais la majorité soutenait qu'ayant payé sa bougie on avait le droit de s'en considérer comme propriétaire.

Pour trancher la difficulté, on demanda au maître d'hôtel s'il voudrait amicalement porter une plainte contre un de ses locataires présents pour avoir emporté sa bougie. Un ancien client de la maison consentit, de son côté, à jouer le rôle d'accusé. En conséquence, lorsque sa note lui fut présentée le lendemain, il y vit figurer la bougie pour une somme de 50 pfenning (60 centimes). Il déclara qu'il trouvait ce prix excessif, attendu qu'il n'avait laissé la bougie allumée que dix minutes, mais qu'il allait en emporter ce qui restait, puisqu'il l'avait payée. Le propriétaire de l'hôtel porta plainte contre son client, ainsi que cela avait été convenu, et la question fut portée devant le tribunal. Le juge condamna le voyageur à restituer la bougie à l'hôtelier, son propriétaire légitime, et il basa sa décision sur les considérations suivantes:

Le voyageur paye pour l'éclairage de sa chambre, mais il ne fait aucune convention avec le propriétaire au sujet de la matière employée pour fournir cet éclairage. Le propriétaire peut, en effet, faire usage, suivant le cas, d'une ou deux, ou de plusieurs bougies d'une lampe, d'un bec de gaz ou de n'importe quel autre système de luminaire dont il confie l'emploi temporaire au voyageur, mais dont il ne lui remet en aucune façon la propriété personnelle, même pour un temps si court qu'il puisse être. Il est évident que, dans le cas d'éclairage au moyen d'une lampe, le voyageur ne se croirait nullement en droit de la vider pour en emporter le restant de liquide.

Il résulte de cette sentence que toute personne qui, à l'avenir, croirait pouvoir emporter sa bougie parce qu'elle l'aurait payée, courrait le risque d'être traduite en police correctionnelle.

Un enfant prodige. — On annonce pour fin octobre l'arrivée à Paris d'un jeune cultivateur âgé de cinq ans seulement, qui s'est acquis une grande célébrité à Vienne pour son habileté et sa facilité surprenantes à résoudre les problèmes les plus compliqués.

Il fait des additions et des multiplications de centaines de millions avec une rapidité sans exemple.

Lui propose-t-on une question difficile, il se tire d'affaire comme en se jouant, sautant sur les genoux des personnes qui sont auprès de lui, puis, comme par inspiration, il annonce la solution. Mais ces exercices continuels finissent par lui causer une grande fatigue; il devient alors nerveux, irritable, boudeur même.

Il manifeste beaucoup plus d'intelligence que le père-cultivateur Mondeux, formé par les soins de Jacobi vers 1846, et qui, après les honneurs d'une séance de l'Académie des sciences, est retombé dans l'obscurité. De temps en temps seulement, les journaux signalent son arrivée dans une petite ville de province, où il donne des séances de calcul.

Un autre calculateur célèbre dont on n'a plus entendu parler, est Grandmagne, qui présenta, en 1866, un traité d'arithmétique à l'empereur Napoléon III. Il était cul-de-jatte et n'avait pour unique main qu'un moignon qu'il appuyait contre son menton pour écrire.

Valse des Roses. — Un peintre rentrait tranquillement chez lui vers deux heures du matin. Il fut abordé, dans la rue Duperré, par un pöchard qui, mettant son chapeau à la main, lui dit:

— Pardon, monsieur, est-ce que vous savez siffler?

— Mais oui... un peu... sans cependant avoir fait des études spéciales.

— Vous pouvez me rendre un service... Je demeure là... au deuxième étage... Quand je rentre tard, je siffle la *Valse des Roses*, et ma femme me jette la clef par la fenêtre. Ce soir, j'ai bu un peu trop de bourgogne; j'ai la langue épaisse... et je ne peux pas siffler.

— Qu'à cela ne tienne, dit le peintre. La *Valse des Roses*, voilà!

Et il se mit à siffler sous la fenêtre.

Aussitôt la fenêtre s'ouvrit, et il reçut sur la tête le contenu d'un vase qui voit rarement le jour. En même temps, une femme criait:

— Voilà pour toi, animal! ça t'apprendra à rentrer à des heures pareilles!

Le fils Jacquinot, atteint par la loi de recrutement, vient de rejoindre son corps... un régiment de ligne.

Quelques jours après son arrivée, on le met en sentinelle. En le plaçant, le caporal de garde lui tient ce langage:

— Que lorsque vous verrez s'avancer approximativement l'officier qui doit faire la ronde à une heure et quart, vous lui crierez: « Qui vive?... » qu'il vous répondra: « Ronde lieutenant!... » qu'alors et simultanément vous le croiserez yettel en disant d'une voix forte: « Caporal, hors la garde! Ronde lieutenant!... » qu'alors et réglementairement je viendrai reconnaître.

A une heure et quart, l'officier de ronde ne se présente pas. Le factionnaire entend sonner la demie... rien. Enfin, vers deux heures moins le quart, la ronde arrive.

— Qui vive? s'écria Jacquinot, en fidèle enfant de Bellone.

— Ronde lieutenant!

— Pst! pst! criez pas si fort! Vous deviez être ici à une heure et quart... Passez sans rien dire, sinon le caporal vous fera votre affaire réglementairement.

On devine le succès obtenu par cette recommandation aussi inattendue que bien intentionnée.

Un vieux magistrat, qui a une santé de fer, va dernièrement trouver son médecin.

— Vous ici, mon président? s'écria le docteur étonné; par quel miracle?

— Ma santé commence à m'inquiéter un peu.

— Et d'où souffrez-vous? De la tête, de l'estomac, du cœur?

— Non, tout cela est en bon état. Mais

j'ai parfois des insomnies... pendant l'absence.

Dernières Nouvelles.

Une bonne répartie: Un ivrogne titubant interpelle un enfant se rendant à l'école, rue Lepic, 62.

— Qu'est-ce que tu vas apprendre, à l'école: l'astronomie, la zoologie, la philosophie et d'autres choses en ie?

L'enfant réfléchit un moment, puis répond:

— J'y vais apprendre à ne jamais boire sans soif.

Voici le sommaire des gravures contenues dans le dernier numéro de l'*Univers illustré*:

Exposition universelle: Appareil Mouchot, pour l'utilisation de la chaleur solaire; expérience sur le Trocadéro. La galerie du travail manuel, dans le palais du Champ-de-Mars. Musée ethnographique scandinave, dans le palais du Trocadéro. Céramique artistique de Lambeth. — Sheere-Ali, émir d'Afghanistan. — Voyage du ministre des Travaux publics: réception à l'Hôtel-de-Ville de Bordeaux. — Nouvelle éruption du Vésuve: vue de l'intérieur du cratère. — L'élevage des autruches au cap de Bonne-Espérance (neuf gravures). — Rébus.

Abonnements (Paris et départements): 1 an, 22 fr.; 6 mois, 11 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux: rue Auber, 3, place de l'Opéra.

COMPAGNIE NATIONALE DES CANAUX AGRICOLES

Le conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les porteurs d'obligations que le coupon d'intérêt n° 2, échéant le 1^{er} jour de novembre 1878, sera payé à partir dudit jour:

A Paris, chez M. HENRI de LAMONTA, banquier, 59, rue Tailbout;
Dans les départements, chez les banquiers correspondants de M. Henri de Lamonta.
Le montant des coupons est ainsi fixé:
Obligations au porteur, brut..... 7 50
— impôt déduit 7 »
Obligations nominatives, brut..... 7 50
— impôt déduit 7 275

Marché de Saumur du 12 octobre.

Blé nouv. (l'h.).	—	Huile chene.	50	—	
Froment (l'h.) 77	21	Huile de lin.	50	—	
Halle, moy. 74	20 85	Graine tréfle	50	—	
Seigle 75	14 75	— luzerne	50	—	
Orge 65	11	Foin (dr. c.)	780	60	
Avoine h. bar.	50	Luzerne	—	780 55	
Fèves 75	15	Paille	—	780 33	
Pois blancs.	80	Amandes	—	50	
— rouges.	80	Cire jaune	—	50 190	
Graine de lin.	70	Chanvres 1 ^{re}	—	—	
Farine, culas.	157	qualité (52 h. 500)	—	48	
Chenevis 50	16	2 ^e	—	43	
Huile de noix.	50	100	—	3 ^e	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).			
Coteaux de Saumur, 1877.	1 ^{re} qualité	à	100
Id.	1877.	2 ^e id.	70 à 80
Ordin., env. de Saumur 1877.	1 ^{re} id.	à	70
Id.	1877.	2 ^e id.	à 65
Saint-Léger et environs 1877.	1 ^{re} id.	à	70
Id.	1877.	2 ^e id.	à 65
Le Puy-N.-D. et environs 1877.	1 ^{re} id.	à	65
Id.	1877.	2 ^e id.	à 60
La Vienne, 1877.			à 60

ROUGES (2 hect. 20).			
Souza et environs, 1877.			à 110
Id.	1877.		à »
Champigny, 1877.	1 ^{re} qualité	à	170
Id.	2 ^e id.	à	110
Id. 1877.	1 ^{re} id.	à	»
Id.	2 ^e id.	à	»
Varrains, 1877.			à 110
Varrains, 1877.			à 100
Bourgueil, 1877.	1 ^{re} qualité	à	140
Id.	2 ^e id.	à	100
Id., 1877.	1 ^{re} id.	à	»
Id.	2 ^e id.	à	»
Restigné 1877.			à 105
Id. 1877.			à »
Chinon, 1877.	1 ^{re} id.	à	103
Id.	2 ^e id.	à	100
Id. 1877.	1 ^{re} id.	à	»
Id.	2 ^e id.	à	»

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, débilité, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice

et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescieri du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 75,124 : M. et M^{me} Léger, d'une maladie du foie, avec vomissements et diarrhées horribles qui avaient résisté à tout traitement pendant 16 ans. — Cure N° 79,721 : M^{me} Chauvet-Pizzalat, d'anémie, d'épuisement et d'étouffements. — Cure N° 62,476 : Sainte-Romaine-des-Isles (Saône-et-Loire). — La Revalescieri Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé. — N° 98,614 : Depuis des an-

nées je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous les maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescieri. Recevez, etc. — LÉON PRYLET, instituteur à Cheyssoux, Haute-Vienne, 8 mai 1878.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescieri, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescieri chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BRSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicerie, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicerie; LRVÈQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{me} BELLIARD, épicerie. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE

RICHARD, épicerie, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — — soir.	
1 — 30 — —		9 — 4 — —	
7 — 40 — —		11 — 6 — —	

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 30 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — — soir.	
12 — 45 — —		7 — 59 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 OCTOBRE 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	74 52	»	»	Crédit Foncier colonial, 300 fr.	360	»	»	Canal de Suez	741 25	1 25	»
3 % amortissable	77 55	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	772 50	1 25	»	Crédit Mobilier esp.	745	»	»
4 1/2 %	105 75	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	680	»	»	Société autrichienne.	340	»	17 50
5 %	112 50	»	»	Crédit Mobilier	455	»	10	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor, t. payé.	505	»	»	Crédit foncier d'Autriche ..	560	»	»				
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	235	»	1	Charentes, 500 fr. t. p.	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	354	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	509 75	»	25	Est	690	»	8 75	Nord	354	»	»
— 1865, 4 %	522	»	1	Paris-Lyon-Méditerranée.	1085	»	7 50	Nord	359	»	»
— 1869, 3 %	405 50	2 50	»	Midi	831 25	»	3 75	Ouest	353	»	»
— 1871, 3 %	396 50	1 50	»	Orléans	1370	»	»	Midi	353	»	»
— 1875, 4 %	510	»	»	Ouest	735	»	11 25	Charentes	38 50	»	»
— 1876, 4 %	508	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1230	»	20	C ^o Canaux agricoles.	276 35	»	»
Banque de France	3100	»	50	C. gén. Transatlantique	465	»	25	Canal de Suez	552 50	»	»
Comptoir d'escompte	727 50	»	2 50								
Crédit agricole, 200 f. p.	440	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai).

Départs de Saumur vers Angers.		Départs de Saumur vers Tours.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.		3 heures 38 minutes du matin, direct-mixte.	
6 — 15 — —		8 — 21 — —	
9 — 1 — —		9 — 40 — —	
1 — 25 — —		12 — 40 — —	
4 — 10 — —		4 — 44 — —	
7 — 15 — —		10 — 28 — —	
10 — 37 — —			

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e GAMARD, notaire à Paris, rue de Choiseul, n° 16.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION.

Ensemble ou séparément,

En la chambre des notaires de Paris,

Le mardi 29 octobre 1878, à midi.

LES IMMEUBLES

Ci-après désignés,

Situés arrondissement de Cholet (Maine-et-Loire).

1^o TERRE DE SAINT-GERMAIN, en les communes de Saint-Germain, Gesté, Tilliers, Saint-Crespin et la Renaudière, contenant environ 1,128 hectares, divisés en dix-neuf métraires.

Mise à prix..... 2,227,000 fr.

2^o TERRE DE LA CHAUSSAIRE, en les communes de la Chaussaire et du Puiset-Doré, contenant environ 334 hectares, divisés en sept métraires.

Mise à prix..... 805,000 fr.

3^o LA MÉTAIRIE ET LES LANDES DU GUICHONNET, en les communes de Saint-Philbert et Villedieu, contenant environ 37 hectares 73 ares.

Mise à prix : la métairie, à 85,000 fr. Les landes, à 8,000 fr.

4^o LA MÉTAIRIE DU TASLE, commune de Saint-Macaire, contenant 83 hectares 46 ares.

Mise à prix..... 200,000 fr.

5^o LA MÉTAIRIE DE LA VARENNE, commune de Saint-Macaire, contenant environ 85 hectares 29 ares.

Mise à prix..... 200,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e GAMARD, notaire à Paris, dépositaire du cahier des charges; à M^e FONTENEAU, notaire à Angers, boulevard des Lices, n° 28, et à M. ROBERT, régisseur à la Chaussaire, et, pour visiter, sur les lieux.

On pourra traiter avant l'adjudication en s'adressant aux notaires.

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART,

Une excellente JUMENT de service, robe noire, âgée de six ans, bonne trottuse;

Un excellent OMNIBUS de famille, quatre places à l'intérieur, presque neuf, avec mécanique et à patentes, se démontant à volonté;

Une SELLE de femme (à ailes), presque neuve;

Une excellente CHIENNE de garde, race montagne, âgée de trois ans. S'adresser au bureau du journal.

AVIS ADMINISTRATIF.

VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur prévient ses concitoyens que, conformément à l'arrêté de M. le Sous-Préfet de Saumur, en date du 13 octobre 1878, une enquête de commodo et incommodo sera ouverte, à la Mairie de Saumur, à partir du dimanche 20 octobre, présent mois, et sera close le dimanche 27 octobre 1878, à quatre heures du soir, relativement à l'aliénation que la ville se propose de faire, par voie de préemption, de terrains situés dans le quartier des Ponts; ces terrains étant devenus inutiles à la ville, par suite des constructions de l'école mutuelle et de la salle d'asile des Ponts, ainsi que par l'alignement de la rue de la Reine-de-Sicile.

Pendant le temps de ladite enquête, toutes les pièces relatives à cette affaire, ainsi qu'un registre spécialement destiné à consigner toutes déclarations, pour ou contre ce projet d'aliénation, seront déposés au secrétariat de la Mairie et mis à la disposition de tout requérant, tous les jours, de dix heures du matin à quatre heures du soir (fêtes et dimanches exceptés). Hôtel-de-Ville de Saumur, le 15 octobre 1878.

Le Maire,
LECOY.

UNE BOULANGERIE

Aux environs de Bourgueil.

S'adresser à M^e GIRAULT, notaire à Bourgueil. (440)

Bonneterie, Mercerie

A ANGERS

MAISON A CÉDER

Rue de la Roë, n° 11.

Marchandises, matériel, droit au bail.

Conditions exceptionnelles. Vivron, à Angers. (507)

A VENDRE

VIN BLANC NOUVEAU, DOUX, 80 francs la barrique, droits et fût compris.

S'adresser chez M. C. Yvon père, rue du Roi-René, à Saumur

A VENDRE

DEUX BEAUX ET BONS CHIENS, chassant toutes espèces de gibier. S'adresser au bureau du journal.

VINS A VENDRE

CENT BARRIQUES DE VIN, gros plant de propriétaire, année 1874, récolté sur des coteaux. Bon au goût. Excellent pour les coupages. S'adresser au bureau du journal.

IL A ÉTÉ PERDU, le dimanche 13 octobre, aux environs de la gare d'Orléans, UN GROS CHIEN NOIR à long poil, genre terre-neuve, répondant au nom de Moro, avec un collier marqué J.-B. STEARNS.

Prière de ramener l'animal à l'Usine à Gaz ou au château de la Fuie, à Nantilly, Saumur. Il y aura récompense. (514)

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

M. FAUVEL, rue Beaurepaire, à Saumur, demande un apprenti pour le blanc. (503)

ON DEMANDE un jeune homme, de 15 à 16 ans, désirant apprendre le commerce. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT

DENTISTE.

Place de la Bilange, n° 4.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

GRAND SKATING-RINK

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.

Réunion de famille. Highlife. Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggors.

Maison J.-P. LAROZE & C^o, Pharm^{ie}
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infailibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — POUÏRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25. OPIAT, le Pot, 4 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS :
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

Librairie E. DEZÉ, rue Saint-Jean et place du Marché-Noir, SAUMUR.

NOTICES ARCHÉOLOGIQUES

Par G. D'ESPINAY,

Conseiller à la Cour d'Appel d'Angers, Officier d'Académie, Membre de l'Académie de Législation de Toulouse, Président de la Commission Archéologique de Maine-et-Loire, Membre de la Société Française d'Archéologie et de l'Institut des Provinces.

Première série : MONUMENTS D'ANGERS

Deuxième série : SAUMUR ET SES ENVIRONS

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Chaque série se vend séparément.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.